



**Instrument de stabilité
à court terme (IdS-CT)**



**Programme d'appui à la sécurité et à la stabilité
dans le Nord du Niger**

**Compte rendude la 3^{ème} réunion du
Comité de suivi et d'évaluation (CSE)
Agadez, les 15 & 16 Janvier 2014**

Février 2014

SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|---------------|---|
| AGR | Activité Génératrice de Revenu |
| AV | Assistance aux victimes |
| CRF | Croix-Rouge Française |
| CSE | Comité de Suivi-Evaluation |
| CNCCAI | Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illicites |
| CT | Collectivités Territoriales |
| DUE | Délégation de l'Union Européenne |
| FDS | Forces de Défense et de Sécurité |
| HACP | Haute Autorité à la Consolidation de la Paix |
| HI | Handicap International |
| IDS-CT | Instrument de Stabilité/Court Terme |
| LOA | Lettre d'Accord |
| PM | Policiers municipaux |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| REG | Restes Explosifs de Guerre |
| UE | Union Européenne |

1. Introduction

La 3^{ème} réunion du Comité de suivi et d'évaluation (CSE) du Programme d'appui à la sécurité et à la stabilité dans le Nord du Niger financé par l'Instrument de stabilité à court terme (IdS-CT) s'est tenue les 15 et 16 Janvier 2014 à Agadez. Rappelons que le CSE est un cadre prévu par la Convention de contribution signée entre la Délégation de l'Union Européenne et le PNUD. Il a été institué le 28 juin 2012 par arrêté du Secrétaire Général de la HACP. Les deux premières réunions du CSE se sont également tenues à Agadez en octobre 2012 et en avril 2013.

La 3^{ème} réunion a regroupé :

- ✓ Les structures de l'Etat notamment, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) maître d'ouvrage de l'IdS-CT (IDS I), la CNCCAI, les Gouvernorats d'Agadez, Tahoua et Tillabéry, les services techniques déconcentrés de la région d'Agadez.
- ✓ Les Collectivités Territoriales : les Conseils régionaux d'Agadez, Tahoua et Tillabéry ainsi que les 15 communes de la région d'Agadez.
- ✓ Les Partenaires de mise en œuvre du programme : ONG internationales et locales à l'exception de l'ONG Takkyat qui n'a pas été représentée.
- ✓ Les partenaires techniques et financiers : notamment l'Union Européenne (UE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui est également partenaire de mise en œuvre.

(Voir en annexe n°4 la liste complète des participants).

2. Déroulement de la réunion

2.1. Cérémonie d'ouverture

Plusieurs interventions ont marqué l'ouverture officielle des travaux. **Le maire de la Commune Urbaine d'Agadez, Monsieur Rhissa Feltou**, fut le premier à prendre la parole pour souhaiter la chaleureuse bienvenue aux participants à la rencontre. Il a saisi cette occasion pour, une fois encore, remercier les partenaires pour leur forte implication dans la réalisation des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de la stabilité dans la région Nord du Niger.

Le Secrétaire Général du Conseil régional d'Agadez, Monsieur Adou Abdoulsalama, dans son intervention a salué la tenue de la présente réunion qui marque le parachèvement de la première expérience de l'Instrument de stabilité au Niger. Il a reconnu la pertinence des actions mise en œuvre et leur apport significatif au développement socioéconomique de la région.

Le Représentant de l'Union Européenne, Monsieur Eric Ponsard, Chargé de Programme, après les salutations d'usage a transmis les excuses du chef des opérations de coopération et du chef de section qui n'ont pas pu faire le déplacement pour des contraintes de calendrier liées à la programmation du 11^{ème} FED. Il a aussi salué la franche collaboration entre les différents acteurs et le travail accompli. Il a souligné le besoin de rapportage, de rendre des comptes et de tirer tous les enseignements, à l'heure où la première phase de l'IDS se termine et que de nouveaux défis s'annoncent (nouvelle phase de l'IDS, programmation PNUD). Enfin, il a indiqué qu'il faudra consolider cette réunion par un atelier de clôture plus spécialisé, en mars, qui permettra d'affiner certaines informations plus techniques.

La Représentante Adjointe du PNUD au Niger, Madame Martine Therer, s'est réjouie de participer pour la première fois à une réunion du CSE après avoir déjà eu l'opportunité de visiter quelques réalisations du programme et apprécier leur importance pour la stabilisation de la région. Elle a indiqué que la priorité de son institution était de continuer dans la même dynamique.

Le Secrétaire Général de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), Monsieur Ibrahim Boukary Abdou, a tout d'abord transmis les encouragements et les salutations du Président de la HACP empêché, avant de faire la genèse du programme. Il a ensuite présenté un point des progrès réalisés au niveau de chaque composante avant de relever les difficultés rencontrées et quelques leçons apprises dans la mise en œuvre. Le Secrétaire Général de la HACP a enfin remercié les partenaires financiers pour leur appui et les autorités régionales pour leur accueil chaleureux.

Dans son discours d'ouverture de cette 3^{ème} réunion du CSE IDS I, **le Secrétaire Général du Gouvernorat d'Agadez, Monsieur Zourkaleini Maiga** a tout d'abord remercié les participants qui ont répondu à l'invitation pour cette réunion. Il a poursuivi en indiquant que le développement social et économique de la région repose sur la paix et la quiétude sociale. La sécurité et la paix sont l'affaire de tous les acteurs, notamment des responsables des collectivités territoriales. Il a ensuite indiqué que cette réunion va permettre de passer en revue l'ensemble du programme sans complaisance.

Avant de déclarer ouverts les travaux de la 3^{ème} réunion du CSE, le Secrétaire Général du Gouvernorat d'Agadez a indiqué que l'IDS I, au-delà de sa terminologie constitue un véritable vecteur de stabilité pour lequel, il faut saluer l'implication de l'Union Européenne, du Royaume du Danemark, du PNUD, de la HACP, des communes et de tous les autres acteurs.

2.2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté sans modification. Au préalable, un bureau de séance a été mis en place. Il est composé comme suit :

- Président : Le Secrétaire Général de la HACP,
- Vice-président : Le Secrétaire Général du Gouvernorat d'Agadez,
- Facilitateur : Le Directeur de la Programmation et du Suivi Evaluation de la HACP,
- Rapporteurs : Le Directeur des Projets et Appuis Institutionnels de la HACP, le Conseiller Technique du Président de la HACP et le Directeur Régional adjoint du Plan d'Agadez.

Les rapporteurs ont rédigé un communiqué final faisant état du déroulement du CSE et des recommandations qui ont été formulées au cours des discussions. Ce communiqué, qui a été présenté aux participants juste avant la cérémonie de clôture de la réunion, est repris en annexe n°3 du présent compte rendu qui vient en complément.

3. Substance des travaux

A. Rappel des objectifs du 3^{ème} CSE

L'objectif de cette 3^{ème} réunion du CSE, qui est également le dernier de l'IDS I, est de faire le point sur les aspects ci-dessous pour chaque partenaire de mise en œuvre :

- i. L'état d'avancement opérationnel et financier et les résultats obtenus depuis le démarrage du programme en comparant notamment les prévisions faites lors du 2^{ème} CSE d'avril 2013 et la situation actuelle ; les problèmes rencontrés et les solutions mises en œuvre pour y remédier,
- ii. La programmation opérationnelle pour la période restante pour les projets qui ne sont pas encore terminés ou en phase de clôture.
- iii. L'évaluation interne des résultats par les partenaires pour les projets qui sont terminés ou en phase de clôture.

Le cadre de présentation des résultats indiqué dans la note de préparation de cette 3^{ème} réunion du CSE a été respecté (à quelques exceptions près) par les partenaires. On note ainsi un net progrès par rapport aux CSE précédents en ce qui concerne le respect du plan de présentation fourni préalablement par la HACP.

Le but de cette présentations standardisée est de faciliter la capitalisation des leçons apprises, d'évoquer les difficultés rencontrées, d'œuvrer dans la transparence et la redevabilité des acteurs à travers un point sur les engagements financiers et enfin, d'autoriser un espace de discussion sur la base de l'auto-évaluation des partenaires (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité et aspects transversaux).

B. Rappel du contenu du programme

| Désignation de la composante | Activités | Agences d'exécution | |
|---|--|---|---|
| Composante 1 : Sécurité des personnes et des biens | Police municipale | PNUD avec LOA HACP | |
| | Déminage humanitaire | PNUD avec LOA CNCCAI | |
| | Récupération d'armes illicites | | |
| | Assistance aux victimes et renforcement CNCCAI | Handicap International | |
| Composante 2 : Appui à la réinsertion sociale et économique des jeunes | Mise en œuvre des actions de relèvement | HIMO | PNUD avec LOA Communes, Karkara, CICR |
| | | Santé | |
| | Soutien aux activités productives | Elevage | Comité International de la Croix-Rouge (CICR) |
| | | AGR/maraichage | CICR, Gage, Takkayt |
| | | AGR/élevage | Karkara, ONAT, Sadad, Assissigry, Aharog |
| | Orientation professionnelle | | Swisscontact |
| Formation professionnelle | | PNUD avec LOA Direction régionale de la Formation professionnelle | |
| Composante 3 : soutien aux institutions et aux initiatives pour la | Appui aux capacités des autorités communales | PNUD avec LOA ENAM | |

| | | |
|---------------------------------|---|--------------------|
| consolidation de la paix | | |
| | Appui aux structures décentralisées régionales | PNUD avec LOA HACP |
| | Renforcement institutionnel HACP Appui aux initiatives de Paix | PNUD PNUD |

C. Passage en revue des trois composantes du programme

C.1. Composante 1 : sécurité des personnes et des biens

C.1.1 Sous-composante « Police municipale »

Grandes lignes de la présentation du PNUD :

Cette présentation a porté sur les points suivants : les activités prévues, les résultats atteints, les défis et les leçons apprises de l'expérience. Le bilan de l'activité se présente comme suit : 232 policiers municipaux en activité (une radiation et deux démissions enregistrées) ; 13 encadreurs ont été déployés (toujours pas de solution pour les communes de Fachi et Bilma qui ont dû trouver des solutions localement) ; les motos fournis pour les policiers (en cours de livraison pour les encadreurs) ; des kits de service (tenues, accessoires) ont été distribués aux policiers. Les frais de fonctionnement (forfait carburant, maintenance/réparation pour les motos) ont été versés sur les compte des communes jusqu'au 31/12/2013 de même que les primes ; le matériel de communication est en cours de livraison aux communes (une formation est prévue).

Résumé des discussions :

- ✓ *Avantages* : Une unanimité se dégage sur l'utilité de la police municipale qui, selon les maires, a toute sa place dans le dispositif communal et communautaire de sécurité. Les policiers municipaux sont motivés et impliqués dans les actions de maintien de l'ordre, de prévention des conflits et dans la perception des ressources fiscales communales. Toutefois, même si beaucoup de communes affirment que la police municipale a permis d'augmenter le niveau des taxes communales, il est difficile d'avoir des informations précises à ce sujet. Il semble également que la situation soit très variable d'une commune à l'autre, notamment entre les communes qui ont sur leur territoire une forte activité commerciale (marchés) et celles qui n'en n'ont pas.
- ✓ *Les problèmes* se résument comme suit : dans certain cas, on assiste à une marginalisation des policiers municipaux de la part des FDS, ce qui engendre une certaine frustration. L'absence de statut pour ce corps, n'arrange pas les choses. La pérennité de l'action se heurte à un problème de ressources financières pour la plupart des communes dont le budget de fonctionnement serait insuffisant pour absorber 15 PM/ commune. D'ailleurs, 5 communes indiquent clairement ne pas pouvoir prendre en charge ne serait-ce qu'un seul PM. Malheureusement, la viabilité post-projet n'a pas fait l'objet d'une réflexion suffisante avant et pendant sa mise en œuvre. Le risque est donc grand de voir une partie de ces policiers « disparaître dans la nature » si on ne peut plus assurer leur rémunération au-delà des 6 mois de prolongation consentie par l'IDSII. La démobilisation de ces PM pourrait en effet créer de l'instabilité, ce qui serait contraire à l'effet recherché.
- ✓ *Pistes de solutions* : étudier au niveau des communes, la possibilité de garder les PM moyennant une baisse de leur rémunération ou une diminution de leurs effectifs. A évaluer également : la possibilité de réaffecter des PM d'une commune à une autre. Explorer les

possibilités de financement à partir des redevances minières. En effet, les communes pourraient engager une discussion avec l'Etat pour obtenir une modification de la répartition de la redevance entre investissement et fonctionnement afin de leur permettre de prendre en charge leurs policiers municipaux. Il a été proposé de créer un cadre d'échanges Etat/CT pour faire aboutir le dossier de statut et mener la discussion sur l'utilisation de la redevance minière). Il faut renforcer les capacités des PM pour leur permettre d'accomplir convenablement leurs missions et exercer leur fonction de maintien de l'ordre public (formation continue). Il conviendrait de donner du temps aux communes pour assurer la transition pour une prise en charge réussie. L'Etat doit prendre ses responsabilités et accélérer le processus d'adoption de la loi modifiant de Code générale des Collectivités Territoriales ainsi que celle concernant le statut des PM. Il devrait également pouvoir aider financièrement les communes en difficultés. La période de financement de six mois supplémentaires doit permettre de donner du temps pour trouver une solution à ce problème de prise en charge des PM. Il est convenu que d'ici avril, chaque commune indique clairement combien de PM elle peut prendre en charge.

- ✓ les Secrétaires Généraux des Gouvernorats de Tahoua et de Tillabéry, ont manifesté l'intérêt de leur région et de leurs communes pour un déploiement de policiers municipaux.

C.1.2 Sous-composante « Appui aux opérations de déminage et collecte des armes illicites »

Présentation de la CNCCAI

La présentation de la CNCCAI a porté sur les points suivants : le résultat attendu de l'action, les activités prévues ainsi que leur niveau de réalisation, les difficultés rencontrées, les défis et les leçons apprises. Le bilan de l'activité se présente comme suit : 83 démineurs et 50 relais communautaires formés, du matériel de déminage et des moyens de transport acquis, 266 km déminés, 70 Mines et REG découverts et détruits, conception et production d'outils de communication sur la non-violence armée, le danger lié aux mines et les ALPC(t-shirts, casquettes, dépliants, affiches, ...).

Résumé des discussions

- ✓ Pour ce qui concerne les opérations de déminage, les discussions ont porté sur le manque de circulation de l'information de la part de la CNCCAI concernant les zones déminées et plus généralement sur son action dans ce domaine. En effet, aucun document officiel n'est disponible faisant état avec précision des zones/axes dépollués. D'autres part les maires contestent la présence de panneaux portant la mention « Attention mines » sur certains sites qui ne présentent pas de danger, ce qui a pour effet d'entretenir la psychose de l'insécurité et constitue une source de mauvaise publicité pour leurs communes. A cela, le représentant de la CNCCAI a répondu que certains panneaux peuvent déjà être enlevés (il s'est d'ailleurs engagé à le faire), alors que pour les zones récemment déminées, le retrait des panneaux intervient après un processus de validation qui se termine par la restitution des terres après la délivrance d'un certificat de remise à disposition des terres. Or, comme ce processus n'est toujours pas entamé, les populations ne savent pas toujours si elles peuvent ou non emprunter certains axes.
- ✓ Le représentant de la CNCCAI a pris bonne note des demandes d'informations formulées par les différents acteurs et indiqué que la communication sur les résultats de leurs actions est envisagée dans un avenir proche. Le prochain "festival de l'Air" sera une bonne tribune pour éclairer les différents acteurs sur les processus évoqués.
- ✓ Toujours concernant les opérations de déminage, les discussions ont relevé la nécessité d'étendre les interventions i) au reste de l'Air car il existerait encore quelques axes pour lesquels des doutes subsistent et ii) dans le Kawar. Mais pour cela, il faudrait qu'une mission

exploratoire puisse valider l'opportunité d'une intervention dans cette partie de la région d'Agadez.

- ✓ S'agissant de l'opération de mise en place de microréalisations communautaires en contrepartie de la récupération d'armes détenues illégalement (opération pilote "armes contre développement à travers des microprojets), elle a été abandonnée en raison du retard pris et du défaut de méthodologie constaté au niveau de la CNCCAI. Le représentant de la CNCCAI a indiqué que cette décision avait provoqué une certaine incompréhension auprès de leurs partenaires.

C.1.3.Sous-composante « Assistance aux victimes de mines et REGs et renforcement de la CNCCAI »

Les grandes lignes de la présentation d'Handicap International (HI)

La présentation de HI a consisté à comparer les activités prévues à celles qui ont été réalisées. Les leçons apprises n'ont pas été tirées pas plus qu'une auto-évaluation n'a été présentée. A la fin du projet, le bilan s'établit comme suit : élaboration des normes de lutte anti-mines au Niger, financement d'AGR au profit de 162 victimes de mines et REGs, Appareillage de 11 victimes mutilées et soutien financier à la fédération régionale des personnes handicapées d'Agadez. L'objectif de départ qui visait à appuyer financièrement 130 victimes, a été dépassé alors que celui d'appareiller 20 victimes n'a pas été atteint. L'existence des normes et la formation IMSMA (Système International de gestion de l'information dans la lutte contre les mines) n'ont pas, pour l'instant, constitué un développement additionnel des capacités techniques et managériales de la CNCCAI dans la mise en œuvre de son plan d'action comme attendu dans le résultat 1.

Résumé des discussions

La présentation de HI a donné lieu à peu de commentaires. Deux points ont été soulignés :

- ✓ Le premier point a porté sur le contenu du kit de gestion qui a été distribué aux bénéficiaires d'AGR en plus des moyens financiers mis à leur disposition. Ce kit était donc composé de fiches de comptabilité et de caisse, d'une calculatrice, d'une règle et d'un classeur.
- ✓ L'autre point a porté sur l'impact des actions du projet dans la région. A cela, le chef de projet a répondu qu'il était trop tôt pour parler d'impact, mais que certains effets étaient perceptibles en termes d'amélioration de la situation économique des victimes touchées par le projet (prise en charge des dépenses alimentaires, de scolarité, de santé et autres dépenses sociales). En ce qui concerne les victimes bénéficiaires d'une prise en charge médicale, l'effet est immédiat. La projection (à la fin de la présentation de HI) de la photo d'une victime ayant bénéficié de deux prothèses et d'une orthèse illustre bien ces propos.

NB : Le projet mis en œuvre par HI a fait l'objet d'une évaluation indépendante qui est intervenue deux mois après la fin du projet. Il ressort de cette évaluation qu'en dépit de certaines insuffisances, le projet a obtenu des résultats intéressants au niveau de l'assistance aux victimes. Certaines activités du projet (appareillage et appui aux AGR) ont redonné espoir à des populations parfois meurtries et longtemps oubliées. Pour ce qui est du volet renforcement des capacités de la CNCCAI, le bilan est moins positif même si la disponibilité des normes nationales constitue une grande avancée pour le Niger en matière de lutte anti-mines (certaines activités qui ont été constamment reportées n'ont pas pu être réalisées en définitive).

C.2. Composante 2 : Appui à la réinsertion sociale et économique des jeunes

C2.1. Appui aux Centres de Santé Intégrés et aux migrants

Les grandes lignes de la présentation de la CRF

La CRF a tout d'abord présenté son projet « Assistance médicale aux migrants et amélioration de la santé maternelle et infantile-juvénile dans la région d'Agadez » avant de faire un point au 31/12 sur le niveau d'atteinte des indicateurs retenus dans le cadre logique de l'action (assistance médicale à environ 2000 migrants sur plus de 3000 attendus d'ici la fin de l'intervention, 80 références et contre-références ont été prises en charge dont 38 pédiatriques et 42 obstétricales). L'exécution financière s'établit à 44,17% au 30/11. Une auto-évaluation du projet a également été présentée de même que le chronogramme des actions à réaliser de janvier à avril 2014, date de fin du projet. Le projet n'a pas de retard notable sur ses prévisions et chemine correctement vers l'atteinte de ses objectifs.

Résumé des discussions

- ✓ L'absence de prise en charge psychologique des cas de troubles mentaux chez les migrants a été largement abordée. Cette question pourrait éventuellement être prise en compte dans un projet ultérieur mais pour l'instant, la CRF ne dispose pas de personnel qualifié pour traiter ces cas, qui, par rapport à l'ensemble des pathologies traitées, restent encore très minoritaires.
- ✓ La différence de coût des traitements entre les migrants étrangers et nigériens est une réalité : les étrangers, considérés abusivement comme des expatriés payent leurs soins trois fois plus chers (sur base des tarifs du Centre Hospitalier Régional) que les nigériens. Une étude d'impact qui sera réalisée cette année 2014 devrait permettre de clarifier ce problème et de proposer des solutions.
- ✓ Le projet a fait état de difficulté pour diagnostiquer les cas de violences sexuelles et assurer leur prise en charge du fait de l'absence d'une expertise psychosociale au sein de l'équipe. Ainsi, peu de cas de ce type de violence sont répertoriés car l'approche statistique de la CRF.
- ✓ Le problème de l'accompagnement des malades de Dirkou à Agadez a également été évoqué, certains maires réclamant la mise en service d'une ambulance. A cela, le représentant de la CRF a répondu que le coût d'un tel dispositif serait prohibitif sans parler des questions de sécurité sur l'axe Dirkou – Agadez.

C.2.2. Orientation des jeunes et formation professionnelle

Les grandes lignes de la présentation de Swisscontact (SC)

La présentation du projet de mise en place de trois plateformes d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes dans les régions du nord Niger a porté sur les points suivants : les grandes étapes du projet, le bilan des réalisations du projet, la situation financière, les difficultés rencontrées, l'auto-évaluation du projet ainsi que les perspectives.

Le bilan s'établit comme suit : 2899 jeunes reçus en entretien, 1252 jeunes ont été accompagnés, 499 jeunes ont obtenu une insertion et environ 5000 jeunes ont fréquentés les plateformes.

Les objectifs de départ (1600 jeunes en entretien, 400 accompagnés et 200 insérés) sont ainsi très largement dépassés.

NB : Swisscontact a finalisé son programme d'accompagnement des jeunes avec d'excellents résultats pour les 3 plateformes mises en place.

Résumé des discussions

- ✓ Les plateformes constituent un dispositif d'insertion du Ministère en charge de la formation professionnelle qui s'inscrit dans la politique nationale de l'emploi. Aussi, les conseillers

d'orientation sont des agents du ministère qui ont d'autres charges au niveau de leur ministère d'origine. Cependant, c'est précisément pour garantir une meilleure durabilité que le choix a été fait dès le départ d'impliquer directement des agents du ministère. Se pose cependant la question de la disponibilité et de la motivation des conseillers. Leurs compétences sont aussi à renforcer

- ✓ Une évaluation est prévue courant 2014 au niveau de l'ensemble du réseau des plateformes.
- ✓ Une poursuite est envisagée au niveau de l'IDS II pour renforcer les acquis au niveau des régions du nord. Aussi, beaucoup de participants ont insisté sur la nécessité d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion ce qui correspond bien à la volonté de Swisscontact de privilégier une approche qualitative de suivi des jeunes ayant obtenu une aide concrète (stage, formation ou emploi). Toujours dans ce même souci, une charte de qualité et un manuel de procédure sont en cours de préparation pour toutes les plateformes du pays afin de renforcer la qualité du service et parvenir à une certaine standardisation de la méthodologie d'orientation, d'appui et d'accompagnement des jeunes.

C.2.3. Appui à la formation professionnelle des jeunes sans emploi

Les grandes lignes de la présentation du PNUD

Cette présentation a porté sur les points suivants : les résultats atteints et les leçons apprises. Le bilan s'établit comme suit : 2 centres de formation et développement communautaire construits à Bilma et Tchirozérine, une étude sur l'employabilité des jeunes portant sur un échantillon de 2250 jeunes dans la région d'Agadez réalisée et validée par le Ministère de la formation professionnelle (le rapport final de l'étude est en cours de publication), 205 jeunes formés (dont 78 femmes), et dotés d'un kit et d'un fonds de démarrage au niveau de quatre centres : Agadez, Tchirozérine, Arlit et Bilma. Il faut noter que les chiffres concernant la formation sont très éloignés des objectifs de départ puisque ceux-ci faisaient état de...15.000 jeunes formés (PRODOC mai 2011).

Résumé des discussions

- ✓ De nouveau, les participants ont insisté sur la nécessité de mettre en place un dispositif d'accompagnement des jeunes. Les formations en milieu rural et l'appui à l'insertion, notamment sous forme de kit d'équipements doivent être couplées par un dispositif d'accompagnement. Bon nombre d'exemples d'échecs de programmes consistant à attribuer des kits d'équipements à des jeunes après leur formation ont été relatés. Ceci doit amener les partenaires intervenant dans ce domaine à privilégier l'accompagnement après la formation. Il faudra également étudier dans quelle mesure les communes peuvent s'impliquer dans le suivi de ces jeunes.
- ✓ On note une inadéquation entre les demandes de formation exprimées : mécanique, coiffure, teinture/batik, chauffeur-dépanneur, électricité, couture (formations qui ont été financées par le PNUD) et la réalité du terrain qui montrent que ces secteurs sont en inadéquation avec le marché local ou non-pertinents (dans certains cas, les communes dont sont originaires les jeunes ne sont même pas électrifiées). Les partenaires intervenants dans la formation professionnelle ne doivent donc pas se baser uniquement sur les besoins exprimés par les jeunes car ceux-ci, du fait de l'endavement et du manque d'information, ont parfois une vision restreinte des opportunités. Il faut donc aussi faire découvrir aux jeunes les nouvelles opportunités qui peuvent s'ouvrir à eux en se basant notamment sur des études de marchés et sur d'autres expériences.

C.2.4. Travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)

Les grandes lignes de la présentation du PNUD

La présentation était organisée en deux points : les résultats atteints et les défis et leçons apprises. Le bilan de l'activité menée par le PNUD est le suivant : 34 initiatives communautaires (sur les thématiques : environnement, infrastructures sociales et pistes rurales) mises en œuvre dans l'ensemble des 15 communes d'Agadez, 11 559 personnes employées (dont 3673 femmes) pour une durée de 3 à 6 mois sur les sites. Un montant de 721 000 000 FCFA a été directement versé aux bénéficiaires.

Les grandes lignes de la présentation de Karkara

- ✓ La présentation de Karkara s'est axée sur les points suivants : caractéristiques du projet dans sa composante HIMO, état d'avancement des activités du projet en comparant les prévisions aux réalisations, auto-évaluation et chronogramme pour la période restante de mise en œuvre du projet (la fin du projet étant prévue le 9 février avec possibilité de rallonge d'un mois à travers un avenant). Le bilan du projet s'établit comme suit pour le volet HIMO: 34 projets ont été exécutés et réceptionnés à la date du 13 Janvier 2014 pour un montant total de 191 363 498 FCFA(soit 19 dossiers à Tahoua pour un montant de 64 841 300 FCFA et 15 à Tillabéry pour 126 517 198 FCFA) ; 31 autres projets d'un montant de 136.396.668 FCFA seront réceptionnés d'ici fin février ;au total 2.812 jeunes auront bénéficié d'un emploi temporaire et d'un revenu sous forme de cash for work.

NB : La plupart des objectifs initiaux (dont celui concernant les projets à exécuter qui était de 40) a été largement dépassé. A fin février, 65 projets auront donc été exécutés au total. En revanche, l'objectif en termes de contractualisation avec les ONG locales pour le suivi des sites HIMO n'a pas été atteint (5 au lieu de 8 initialement fixé).

Résumé des discussions concernant les deux présentations

- ✓ Un certain scepticisme régnait avant la mise en œuvre des travaux HIMO. Beaucoup craignaient en effet, que la population ne soit pas motivée par ces travaux du fait notamment de leur caractère pénible. Force est cependant de constater que ce scepticisme a laissé la place à un engouement quasi-général tant de la part des autorités, que de la population qui s'est fortement mobilisée.
- ✓ Avec les actions HIMO, les maires se considèrent gagnants sur trois tableaux : i) de l'argent frais est injecté dans l'économie locale, ii) des investissements à long terme (cela est surtout vrai pour les travaux de préservation de l'environnement) et qui auront un impact durable sont réalisés, iii) les actions HIMO ont permis aux communes de mieux s'affirmer en tant qu'entité locale.
- ✓ Les maires ont, dans l'ensemble, confirmé leur volonté d'être de véritables acteurs dans la réalisation des actions HIMO même si un renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage s'avère encore nécessaire dans beaucoup de communes.
- ✓ Ces maires marquent leur préférence pour les infrastructures publiques tout en reconnaissant que les aspects environnementaux constituent un investissement pour le futur. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre entre i) les activités HIMO environnementales et agricoles et ii) la construction/réhabilitation d'infrastructures publiques. Les activités environnementales et agricoles sont véritablement à « haute intensité de main d'œuvre » et leur impact, moins visible au départ, est durable à long terme. Les secondes, sauf exception, n'exigent pas le recours à une main d'œuvre de masse mais plutôt à une main d'œuvre qualifiée et moins nombreuse. D'autre part, concernant les infrastructures publiques (écoles, centre de santé, etc.), le plus difficile n'est pas leur construction mais leur mise en fonction. Ces infrastructures exigent en effet la mise en place de personnel et de moyens financiers pour assurer leur fonctionnement. Il s'agit d'un défi souvent difficile à relever dans les communes rurales.

- ✓ Les maires proposent d'analyser la possibilité de prendre en compte la réalisation d'ouvrages structurants (générateur de ressources financières et d'emplois) dans les futurs projets HIMO.
- ✓ Ce qui a surtout caractérisé cette activité HIMO, c'est le manque d'informations fiables sur les travaux menés tant de la part du PNUD que de Karkara. L'assistance technique HACP a noté que tout au long du processus de mise en œuvre, il a été difficile d'obtenir des informations fiables et mesurables sur l'état d'avancement des projets HIMO, sur le nombre d'h/j utilisés, le taux d'exécution des projets, etc. Il aurait été intéressant que ces structures mettent en place dès le départ des outils de suivi-évaluation internes standardisés lui permettant de communiquer rapidement des informations sur les actions menées. Ces outils sont d'autant plus nécessaires que la mobilisation des services techniques est limitée dans ces zones éloignées.
- ✓ Le PNUD est également conscient de ce manque et s'est engagé à mener une étude d'impact (pas uniquement sur les HIMO) afin de mieux apprécier les résultats atteints.
- ✓ Le PNUD tire comme leçon que compte tenu des contraintes de sécurité, le coût des escortes a pesé lourd dans leur budget, ce qui expliquerait, en partie, l'explosion du coût du suivi par rapport à ce qui était prévu au départ, ce qui a également limité le nombre de visites de suivi.
- ✓ Le PNUD a indiqué avoir beaucoup appris lors de cette expérience et avoir édité un manuel de procédure pour faciliter la mise en place des HIMO.
- ✓ Les représentants des Conseils régionaux de Tillabéry et de Tahoua ont regretté de ne pas avoir été suffisamment informés des projets HIMO menés dans leurs régions par Karkara. Ceci a peut-être été vrai en amont, au moment de la formulation, mais ensuite, des représentants de ces Conseils ont participé aux missions de suivi réalisées dans ces deux régions ainsi que des représentants des STD. Il s'agit donc plutôt d'une mauvaise circulation de l'information interne aux services. Karkara a cependant rappelé que ce sont les communes qui sont les maîtres d'ouvrage des travaux et que la collaboration a donc été plus forte avec les communes. Il faudrait toutefois qu'à l'avenir, les Conseils régionaux soient davantage impliqués.
- ✓ Beaucoup de participants ont regretté que les projets HIMO soient uniquement confiés à des organisations internationales ou à des ONG de grande envergure et que les ONG d'envergure locale ou régionale sont systématiquement laissées de côté.
- ✓ Concernant l'évaluation qui peut être faite des projets HIMO, notamment en termes d'impact et de durabilité, il a été rappelé que ces projets s'inscrivaient dans une stratégie de court terme et qu'il faut donc surtout s'intéresser aux effets induits immédiats et visibles en termes de cash injecté dans l'économie locale, d'emplois créés et donc de maintien de la stabilité.

C.2.4. Activités génératrices de revenus

Les grandes lignes de la présentation de Karkara

Comme précédemment pour les HIMO, la présentation de Karkara s'est organisée comme suit : caractéristiques du projet PARSE dans sa composante AGR, état d'avancement des activités du projet en comparant les prévisions aux réalisations, auto-évaluation et chronogramme pour la période restante de mise en œuvre du projet. Le bilan du projet s'établit comme suit pour le volet AGR: 406 dossiers d'AGR ont été approuvés pour l'ensemble de la zone d'intervention du projet soit 253 pour des projets individuels et 153 pour des projets collectifs.

Résumé des discussions

- ✓ Certains participants proposent de privilégier les AGR collectives qui ont plus de chance de réussite que les AGR individuelles sur lesquelles certains projets ont obtenu de mauvais

résultats (l'OIM a été cité comme exemple). Ces mauvais résultats étant également liés à un déficit d'accompagnement technique et de gestion. Cet accompagnement des promoteurs d'AGR sur le long terme est nécessaire pour optimiser les chances de réussite des actions. Ce constat rejoint celui fait plus haut par Swisscontact. Tous les participants s'accordent à dire qu'il faut investir dans l'accompagnement des bénéficiaires d'AGR. Il y a eu trop de cas de jeunes à qui des partenaires ont attribué des équipements pour lancer une activité, parfois après une formation de courte durée, alors que rien n'était mis en place pour les accompagner. Le résultat est alors souvent catastrophique. Les activités ne se mettent jamais en place et dans bien des cas, les équipements sont revendus par les bénéficiaires eux-mêmes.

- ✓ Le choix entre AGR collectives ou individuelles mérite d'être discuté. Il n'est pas certain qu'une gestion collective soit garante d'une meilleure chance de réussite car la responsabilité se dilue entre les membres d'un même groupement. Ce qui importe le plus, outre l'accompagnement, c'est le ciblage selon des critères permettant de juger des capacités et des motivations réelles des demandeurs.
- ✓ Des cas de malentendus relatifs aux équipements, animaux et consommables fournis par Karkara aux bénéficiaires d'AGR ont été rapportés. Certains bénéficiaires estiment que ce qui leur a été apporté ne correspond pas à ce qui avait été prévu : animaux plus petits, qualité moindre des équipements, prix trop élevés. A cela, Karkara a répondu qu'il y a souvent un écart entre le moment où le budget est établi (avec les prix du moment) et le moment où la marchandise est achetée et fournie, ce qui est cause de ces malentendus. Certains se sont alors étonnés du fait qu'il n'y ait pas systématiquement de Comités d'achats dans lesquels les bénéficiaires seraient représentés (et donc témoins) pour éviter ces récriminations.
- ✓ Certains représentants communaux se sont interrogés sur la règle de répartition des fonds de Karkara en fonction des communes. Les représentants des communes du Kawar se sont étonnés d'avoir bénéficié de la même enveloppe alors que les populations sont variables d'une commune à l'autre alors que précisément, la clé de répartition que Karkara a utilisée est la population/commune. A cela, Karkara a expliqué que pour ce qui concerne les plus petites communes, un seuil plancher avait été fixé car sans cela, ces communes se seraient vu attribuer des budgets complètement dérisoires (< à 1 million FCFA).

Présentation des ONG locales

ONAT : Au total 480 caprins (chèvres reproductrices) ont été attribués à 120 jeunes de trois communes (Agadez, Dabaga et Timia). Huit (8) tonnes de compléments alimentaires ont été distribuées aux bénéficiaires afin de compléter les rations des caprins mis à leur disposition.

NB : ces chiffres correspondent bien aux objectifs fixés dans le cadre logique. Toutefois, aucune indication n'a été donnée lors de la présentation sur l'accroissement de revenus pour 50% au moins des bénéficiaires (qui est aussi indiqué dans le cadre logique).

SADAD : La présentation faite a été très succincte car elle a déjà, été faite avant, le projet étant terminé depuis mars 2013. Ce projet consistait à octroyer du petit bétail à des jeunes ex-combattants et migrants comme fonds de roulement pour démarrer leur activité de commercialisation du petit bétail dans la commune d'Aderbissinat.

GAGE : Appui à 25 jeunes dans la commune urbaine de Tchirozérine pour faire du maraichage : construction de puits maraichers en matériaux définitifs, sécurisation des jardins, mise à disposition des agriculteurs d'intrants agricoles de matériel aratoire et de techniques agricoles. Une investigation conduite par l'ONG auprès de 11 exploitants bénéficiaires de la subvention, a permis de mesurer l'accroissement de revenus qui a été estimé à 937 273 FCFA pour chacun.

AHAROG : Achat et embouche de 32 taurillons au profit de 2 groupements féminins de la commune de Tchintabaraden; construction de 2 Banques Aliment Bétail et achat de 32 tonnes d'aliments complémentaires de bétail. Des exemples de compte d'exploitation selon la localisation des groupements ont été présentés.

ASSISSIGRI : Achat de 20 taurillons de race Azawak ; Construction d'une étable pour 20 taurillons et d'un magasin d'intrants ; Achat d'intrants zootechniques et vétérinaires pour les besoins des animaux d'embouche, le tout, au profit d'un groupement féminin de la commune de Tassara.

Résumé des discussions

- ✓ Globalement les résultats obtenus par les ONG locales sont appréciables même si les questions liées à la durabilité des actions se posent pour ces ONG locales comme pour les autres partenaires.
- ✓ Le ciblage des bénéficiaires des actions doit faire l'objet d'une attention particulière et de procédures garantissant une égalité des chances.
- ✓ Encore une fois, les participants et notamment les maires des communes, ont plaidé pour donner plus d'opportunités aux ONG locales pour que celles-ci puissent ainsi gagner en expertise.

C3. Les appuis institutionnels et les initiatives de paix

Grandes lignes de la présentation du PNUD

Le bilan s'établit comme suit : 10 initiatives de paix financées et exécutées par des ONGs locales dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry. Ce travail a cependant pris beaucoup de retard et n'est pas complètement terminé. Sur les 10 ONG, 8 n'ont pas encore reçu la totalité des fonds, 121 élus locaux (dont 40 femmes) ont été formés en gouvernance locale, management des projets, passation des marchés... ; Construction de l'école de Tezerzet par le génie militaire ; Construction du monument de la Paix à Agadez ; réhabilitation du Conseil Régional d'Agadez ; moyens de déplacement et équipement informatique en cours de livraison. Le PNUD doit encore équiper l'école de Tezerzet et les communes en mobilier. Cette action est loin d'être terminée car le PNUD en est encore au lancement d'un appel d'offres pour le transport de ce mobilier dans les communes.

Résumé des discussions

- ✓ Il est important de mentionner la forte implication de la HACP dans la réalisation des actions de cette composante à travers la signature de LOA avec le PNUD.
- ✓ Le PNUD a indiqué que les ONG bénéficiaires de subventions pour des initiatives de paix sont en train de procéder à une évaluation de leurs actions. Une communication plus détaillée du PNUD sur cet appui à la société civile est donc attendue sur base de cette auto-évaluation et de l'évaluation du PNUD lui-même.
- ✓ Il a été proposé de faire coïncider l'inauguration du monument de la Paix et éventuellement de l'école de Tézerzet et du Conseil régional d'Agadez avec la célébration de la fête nationale de la concorde le 24 avril prochain.

4. Les perspectives du côté des deux bailleurs

Les représentants de l'UE et du PNUD ont tour à tour présenté les programmes à venir. Ces rapides présentations n'ont pas donné lieu à débats. D'autres opportunités seront saisies pour présenter plus en détail les programmes des partenaires techniques et financiers dans un avenir proche.

L'UE : Suite aux résultats prometteurs obtenus dans le cadre de l'IDS I, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et la Délégation de l'Union Européenne au Niger (DUE) ont formulé

un nouveau programme dénommé : « *Appui à la réduction des risques d'insécurité et d'instabilité dans les régions du nord-ouest et sud-est du Niger* » qui est structuré autour de cinq axes.

Axe 1 : Renforcement de la sécurité communautaire et du contrôle des frontières.

Axe 2 : Promotion des investissements et travaux d'intérêt communautaire, générateurs d'emploi.

Axe 3 : Soutien à l'insertion socioprofessionnelle et aux activités sportives et culturelles des jeunes.

Axe 4 : Promotion de la tolérance et du dialogue intra et interreligieux.

Axe 5 : Appui aux institutions nationales et locales impliquées dans la consolidation de la paix.

Le dispositif de mise en œuvre a également été présenté. Il sera important dans les semaines à venir de reprendre contact avec les communes pour discuter ouvertement de la mise en œuvre de l'IDSII et consulter toutes les parties prenantes.

Le PNUD a indiqué qu'il était engagé dans un nouveau cycle de programme 2014-2018. Le projet JPAD (Jeunes Paix et Développement dans la Région de Tahoua) intervenant dans les communes de Tchintabaraden et Tassara a été brièvement présenté ainsi que les composantes du projet TICAD en cours d'exécution qui doit intervenir dans les axes suivants:

Axe 1 : Sécurité communautaire,

Axe 2 : Appui aux institutions de consolidation de la paix,

Axe 3 : Stabilisation des communautés de jeunes et de femmes.

Il s'agit d'un projet pilote de 12 mois qui doit concerner 9 communes de Tahoua et dans la région d'Agadez. Les communes de la région d'Agadez ciblées par ce programme sont Agadez, Arlit, Ingall, Tchirozérine et Iférouane.

La proximité des zones et des axes d'intervention entre l'IDS II et les projets mis en œuvre par le PNUD va nécessiter une étroite coordination des partenaires sous l'égide de la HACP.

5. Les recommandations et leur mise en œuvre

Les recommandations ci-dessous sont celles proposées par la Cellule HACP/IdS II. Elles complètent celles qui ressortent du communiqué final (voir annexe n° 3). La 3^{ème} colonne du tableau fait des propositions sur la manière dont ces recommandations seront mises en œuvre

| DOSSIER | LES RECOMMANDATIONS | PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS |
|---------------------------------|--|--|
| <p>POLICE MUNICIPALE</p> | <p>✓ Si l'action des polices municipales créées grâce à l'IDS I fait aujourd'hui l'unanimité, de nombreuses questions restent en suspens, notamment au niveau de leur pérennité. Une évaluation de l'expérience s'impose avant d'envisager toute extension aux communes intéressées des autres régions ;</p> | <p>✓ Obtenir du PNUD un calendrier de réalisation de l'évaluation finale de leur projet. Ce dernier semblait d'accord sur la nécessité d'avancer très rapidement sur l'évaluation du volet police municipale sachant que les résultats devraient permettre de prendre des décisions avant la fin de l'appui supplémentaire prévu sur le premier semestre 2014 par l'IDS II.</p> <p>Si ce calendrier tarde à sortir ou si l'évaluation du volet police municipale est prévue tardivement, il faudra l'envisager par exemple dans le cadre d'une mission d'Assistance Technique Court Terme qui sera financée par l'IDSII. Dans tous les cas, un état des lieux précis et des recommandations détaillées devront être faites d'ici avril 2014 commune/commune.</p> <p>✓ Les questions à analyser dans le cadre de cette évaluation (sans être exhaustives) pourraient être les suivantes :</p> <p>-Détermination des capacités financières de chaque commune. En effet, l'harmonisation initiale, avec 15 PM par commune nécessite d'être pondérée selon des critères géographiques, démographiques et financiers.</p> |

| | | |
|-------------|---|---|
| | | <p>-Clarification du champ d'intervention de la Police Municipale.</p> <p>-Evaluation précise (ou à défaut des tendances) de la contribution des policiers municipaux dans la mobilisation des ressources fiscales. Identifier les communes qui bénéficient d'importantes ressources fiscales (communes urbaines ou rurales ayant une activité commerciale importante). Discuter avec ces communes de la possibilité d'utiliser une partie des taxes collectées pour rémunérer en partie les Policiers Municipaux ? Quel gap ?</p> <p>-L'interaction FDS/PM mériterait d'être étudiée d'avantage, notamment pour ce qui concerne le rôle dévolu à l'encadrement. Quelle suite sera donnée à cet encadrement de même que tous les éléments liés au fonctionnement (motos, entretien, ...) de cette police municipale.</p> <p>-Etudier les possibilités de reconversion des policiers municipaux qui seront contraints de quitter leur fonction, notamment à travers les programmes d'insertion sociale et économique qui seront mis en œuvre par l'IDS II.</p> <p>-Quel rôle l'Etat pourrait jouer auprès des communes les plus en difficultés, pour qu'elles puissent garder un minimum de policiers municipaux ?</p> |
| HIMO | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nécessité de mettre en place dès le démarrage des projets HIMO, des outils de suivi internes standardisés pour garantir la production d'information fiables dans des délais rapides. ✓ Initier des réflexions sur l'après-HIMO qui ne durent que quelques mois dans l'année. En effet, l'approche HIMO est une approche de | <ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer que les trois ONGs qui vont exécuter des actions HIMO dans le cadre l'IDS II remplissent bien ce préalable dès le début. ✓ Réflexions à intégrer dans la capitalisation de l'expérience de l'IDSI (en cours de préparation). Aboutir à des pistes de solution à l'issue de la capitalisation. |

| | | |
|------------|--|--|
| | <p>court terme qui nécessite d'être complétée par des activités de renforcement des moyens de subsistance à moyen et long terme (micro-finance, AGR...) selon le PNUD.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser des liens entre les projets de formation professionnelle et les projets HIMO. Lors de l'identification des thématiques de formation, privilégier des métiers à même de favoriser l'autonomie des communes en matière de réalisation d'infrastructures et d'aménagements ruraux (en résumé, favoriser l'émergence de compétences locales en lien avec les besoins locaux). ✓ Porter une attention à la cohérence des pratiques HIMO de l'IDSII (notamment les indemnités) avec celles du plan de soutien national des personnes vulnérables et surtout à l'équité entre les bénéficiaires quel que soit le partenaire de mise en œuvre des actions dans ce domaine. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Valoriser les expériences de collaboration réussies initiées dans le cadre de l'IDSI (par exemple entre Karkara et Swisscontact, ...). ✓ Etudier tous les liens possibles entre les domaines couverts par l'IDSII (avec la contribution des différents partenaires). ✓ Encourager les partenaires à communiquer sur leurs projets/pratiques avec les autres intervenants (Etat, acteurs intervenants dans le domaine de l'humanitaire, ...). |
| AGR | <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'accompagnement technique et en gestion des bénéficiaires d'AGR sur le long terme devra faire l'objet d'une attention particulière. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ A suivre de près dans l'IDSII. Aboutir à des pistes de solution à l'issue de la capitalisation de l'IDSI. |

| | | |
|------------------------------------|---|---|
| IMPLICATION DES ONG LOCALES | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Trouver le moyen de préserver les acquis d'une première expérience de travail réussie de ces ONG avec l'IDS I en leur donnant une chance de participer à l'IDS II. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'Appel à propositions qui sera lancé par la HACP va être modulé de manière à donner plus d'opportunité aux ONG locales qui ont déjà fait leur preuve. |
| COMPOSITION DES FUTURS CSE | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la participation/contribution des services techniques déconcentrés de l'Etat aux prochains CSE. Leur offrir un espace de discussion. ✓ Trouver une formule pour une participation optimale des communes aux réunions du CSE. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Veiller à ce qu'en dehors du Plan, au moins deux services techniques sectoriels soient effectivement représentés lors des CSE. Cela pourrait se faire de manière tournante de façon à ce que tous les services techniques dans les domaines couverts par l'IDS (environnement, formation professionnelle, protection de l'enfant, ...) participent au moins une fois à un CSE). ✓ A défaut d'inviter les maires des 61 communes d'intervention de l'IDS II, passer par les représentations régionales de l'Association des municipalités du Niger. |
| MISE EN ŒUVRE IDS II | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Prévoir un espace de dialogue avec les maires de la zone d'intervention de l'IDS II pour clarifier leur rôle/position dans le dispositif de mise en œuvre du programme et dissiper ainsi le malaise créé lors de la clôture du CSE. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Envisager des missions de présentation de l'IDS II dans ses régions d'intervention et mieux prendre en considération les attentes des communes. |

ANNEXES

- ❖ NOTE DE PREPARATION DU 3^{EME} CSE
- ❖ PROGRAMME DE LA 3^{EME} REUNION DU CSE
- ❖ COMMUNIQUE FINAL
- ❖ LISTE DE PRESENCE

ANNEXE 1 : Note de préparation du 3^{ème} CSE

**Note de préparation
de la 3^{ème} réunion du Comité de Suivi et d'Évaluation
du Programme d'appui à la sécurité et à la stabilisation dans le Nord du Niger
Instrument de stabilité court terme (IdS-CT)
15 et 16 janvier 2014 à Agadez**

1. Rappel concernant la mise en place du Comité de suivi et d'évaluation (CSE) de l'IdS-CT

Dès l'adoption de la décision relative à la mise en œuvre d'une mesure d'aide exceptionnelle relevant de l'Instrument de stabilité en faveur d'un programme d'appui à la sécurité et à la stabilisation du Nord du Niger (février 2011), les parties prenantes se sont accordées sur la nécessité d'assurer un suivi régulier du programme. Ce suivi devant impliquer, outre la Délégation de l'Union européenne (DUE) et la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), la Représentation du Danemark, le PNUD, les autorités régionales et communales ainsi que tous les partenaires locaux et internationaux de l'IdS-CT.

La mise en place d'un « Comité de suivi et de pilotage » de l'IdS-CT est prévu dans la Convention de contribution signée entre la DUE et le PNUD le 11 mai 2012, le PNUD devant appuyer la HACP à mettre en place, organiser et financer ledit comité. Le 28 juin 2012, sur proposition du Secrétaire général de la HACP, un Comité de suivi et d'évaluation (CSE) de l'IdS-CT a été institué par arrêté.

Il est prévu par cet arrêté que les CSE se réunissent au moins deux fois par an sur convocation du Président. Ainsi, le 1^{er} CSE s'est réuni à Agadez le 16 octobre 2012 et le 2^{ème} CSE s'est réuni les 22 et 23 avril 2013 soit un an après le démarrage de l'IdS-CT. Ce 3^{ème} Comité aurait normalement dû se tenir en octobre 2013 mais compte tenu du contexte sécuritaire, il a dû être reporté.

Pour rappel l'IdS-CT avait initialement une durée de 18 mois d'avril 2012 à septembre 2013 mais compte tenu du fait que les contrats avec les partenaires d'exécution n'ont pas tous été signés au même moment, il se trouve qu'en ce début d'année 2013, la plupart des projets sont clôturés alors que d'autres sont encore en phase de mise en œuvre. Nous sommes donc maintenant à 21 mois d'exécution (voir chronogramme des projets en annexe n° 1).

Compte tenu du fait que l'essentiel des activités de l'IdS-CT se déroulent en Région d'Agadez en de hors de quelques activités de type haute intensité de main d'œuvre (HIMO), activités génératrices de revenus (AGR) et appui aux initiatives de paix, réalisées sur cinq communes de Tahoua et cinq communes de Tillabéry, il est décidé que ce 3^{ème} CSE se tiendra à Agadez.

2. Objectifs de la réunion du 3^{ème} CSE

L'objectif de la réunion de ce CSE, qui est également le dernier de l'IdS-CT (IDS I) est de faire le point pour chaque partenaire impliqué sur :

- iv. L'état d'avancement opérationnel et financier et les résultats obtenus depuis le démarrage du projet** en comparant notamment les prévisions faites lors du 2^{ème} CSE d'avril 2013 et la situation actuelle ; les problèmes rencontrés et les solutions mises en œuvre pour y remédier,
- v. La programmation opérationnelle pour la période restante** pour les projets pas encore terminés ou en phase de clôture.
- vi. L'évaluation interne des résultats par les partenaires** pour les projets qui sont terminés ou en phase de clôture.

A l'issue des présentations et suite aux discussions qui auront eu lieu, des recommandations seront formulées par le CSE pour la période restante pour ce qui concerne les quelques partenaires qui n'ont pas

encore terminé leur projet. L'essentiel de l'objectif assigné à ce dernier CSE de l'IdS-CT est cependant de faire **une évaluation « à chaud » des résultats obtenus** en fonction des informations qui auront été communiquées et partagées avec les participants.

Il faudra notamment s'interroger, en fonction des critères type d'évaluation, sur **i) la pertinence, ii) l'efficacité, iii) l'efficacé, iv) l'impact, v) la viabilité et vi) les aspects transversaux dans la mise en œuvre de chaque projet.** Ce travail d'évaluation est essentiel d'une part pour permettre à l'IDS II de démarrer sur des bases encore meilleures et d'autre part pour permettre à chaque partenaire et chaque partie prenante étant intervenu dans l'IdS-CT (IDS I) de pouvoir apprécier les résultats obtenus, tirer les leçons des différentes expériences et ainsi renforcer ses propres capacités.

3. Méthodologie

Pour une plus grande cohérence, les présentations des partenaires impliqués dans la mise en œuvre se feront composante/composante et activité/activité. Chaque intervention durera 20 mn. Les présentations seront suivies de séances de discussion et d'échange.

La réunion sera encadrée par l'ouverture et la clôture officielle et deux déjeuners auxquels tous les participants sont conviés. Un bureau désigné à l'ouverture animera cette journée de réunion et deux rapporteurs se chargeront de prendre des notes en vue de la rédaction d'un compte rendu final.

Les présentations devront suivre le plan en trois points indiqué dans la partie « Objectifs ». Elles pourront se faire par diapositive. La HACP insiste auprès des partenaires sur la nécessité de **respecter les consignes données** dans cette note de préparation pour que le CSE soit en mesure de mieux apprécier le travail réalisé et les résultats obtenus. **Le CSE insiste notamment sur la nécessité de faire le bilan de chaque projet** et la programmation des mois à venir pour les projets qui ne sont pas encore terminés. De même, **une comparaison des écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé** est demandée ainsi qu'une **présentation de la situation financière** de chaque projet **selon le modèle fourni en annexe 2**. Ce mode de présentation permettra de mieux comprendre les résultats obtenus, les difficultés auxquelles ont été soumis les partenaires, les retards s'il y en a eu et les solutions adoptées pour y remédier. Enfin, quelques diapositives devront être consacrées à **l'évaluation que les partenaires font eux-mêmes de leurs résultats** avec toute l'objectivité possible. Il est recommandé que cette évaluation interne soit faite de façon succincte mais **en s'inspirant du modèle de fiches** déjà fourni par la Cellule HACP/IdS-CT aux principaux partenaires en septembre 2013 et **présenté ici en annexe 3**. Ces fiches d'évaluation sont standards elles servent de guide de réflexion. Chaque projet étant différent, à chacun de s'inspirer des questions qui lui semblent pertinentes et d'ignorer les autres. Il est recommandé i) de remplir ces fiches par écrit en interne et ii) de faire une synthèse qui pourra être présentée lors du Comité sous la forme, par exemple, de quelques diapositives qui reprendront chacun des **6 critères d'évaluation** indiqués en section 2.

4. Participants

Conformément aux dispositions de l'arrêté portant création du CSE, sont invités à prendre part à cette réunion :

| Organisation | Nb. de représentants |
|----------------------------|----------------------|
| HACP | 3 |
| CNCCA | 2 |
| DUE | 3 |
| Danemark | 1 |
| PNUD | 3 |
| Gouvernorat d'Agadez | 1 |
| Conseil régional d'Agadez | 1 |
| Gouvernorat de Tahoua | 1 |
| Conseil régional de Tahoua | 1 |

| | |
|--|-----------|
| Gouvernorat de Tillabéry | 1 |
| Conseil régional de Tillabéry | 1 |
| Communes d'Agadez | 15 |
| Direction régionale du Plan d'Agadez | 1 |
| Direction régionale du Plan de Tahoua | 1 |
| Direction régionale du Plan de Tillabéry | 1 |
| Assistance technique IdS-CT | 2 |
| Karkara | 2 |
| Handicap International | 1 |
| Swisscontact | 1 |
| Croix-Rouge française | 1 |
| ONAT | 1 |
| TAKKAYT | 1 |
| GAGE | 1 |
| SADAD | 1 |
| ASSISSIGRI | 1 |
| AHAROG | 1 |
| TOTAL | 49 |

5. Date et lieu

La réunion aura lieu les 15 et 16 janvier 2014 à partir de 9h00 au Gouvernorat d'Agadez.

6. Budget et équipements.

Tous les frais liés à la réunion du CSE sont pris en charge par le budget IdS-CT du PNUD : pauses café, repas, frais de mission des participants venant de l'extérieur, fournitures de bureau, etc.

| Partenaire d'exécution | Date début | Date fin | Composante | Période d'exécution | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Budget global € | Etat des projets | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|------------|----------|------------|---------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|------|----|---|-----------------|------------------|---|---|---|---|--|--|--|--|-----------|------------------|-------------|-----------------|
| | | | | 2012 | | | | | | | | | | | | 2013 | | | | | | | | | | 2014 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 1 | | | 2 | 3 | 4 | 5 | | | | | | | | |
| PNUD | mai-12 | fév.14 | 1, 2, 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 4 294 942 | prolongé (mois) |
| CICR | janv-12 | déc. 12 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 4 400 000 | terminé | |
| MSF/E | mars-12 | jan. 13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 930 913 | terminé | | |
| CRF | juin-13 | mai. 14 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 392 000 | mi-parcours | |
| Swisscontact | juil. 12 | déc. 13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 500 000 | phase de clôture | | |
| HI | avr-12 | sept. 13 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 400 000 | terminé | | |
| Karkara | août-12 | Jan. 14 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 364 817 | phase de clôture | | |
| GAGE | nov.-12 | avr-13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 53 214 | terminé | | |
| ONAT | nov.-12 | oct.-13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 53 199 | terminé | | |
| TAKKAYT | nov.-12 | août-13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 53 495 | terminé | | |
| SADAD | nov.-12 | fév.-13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 52 261 | terminé | | |
| ASSISSIGRI | nov.-12 | oct.-13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 53 388 | terminé | | |
| AROGH | nov.-12 | oct.-13 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 52 862 | terminé | | |

* cofinancements (détail) :

| Projets cofinancés | UE | Danemark | PNUD | Total |
|--------------------|-----------|------------|---------|------------|
| PNUD | 2 934 636 | 1 300 000 | 359 906 | 4 594 542 |
| | UE | CICR | | Total |
| CICR | 4 400 000 | 24 600 000 | | 29 000 000 |
| | UE | MSF-E | | Total |
| MSF-E | 600 000 | 930 913 | | 1 530 913 |

ANNEXE 2 : Programme du 3^{ème} CSE

Programme de la 3^{ème} réunion du Comité de Suivi et d'Évaluation du Programme d'appui à la sécurité et à la stabilisation dans le Nord du Niger Instrument de stabilité court terme (IdS-CT)

15 et 16 janvier 2014 à Agadez

| Mercredi 15 janvier | |
|--|--|
| 11h00 | Ouverture du comité |
| 11h00-11h45 | Cérémonie d'ouverture Fatiha <ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue du Maire d'Agadez - Mot du Président du Conseil Régional - Mot du Représentant Résident du PNUD - Mot du Représentant de l'Union européenne - Mot du Président de la HACP - Discours d'ouverture du Gouverneur de la Région d'Agadez |
| 11h45-12h00 | - Présentation et adoption de l'ordre du jour |
| Composante I : Sécurité des biens et des personnes | |
| Sous-composante 1.1 : police municipale | |
| 12h00-12h20 | - Présentation du PNUD |
| 12h20-13h00 | - Discussions et échanges |
| 13h00-14h30 | <i>Pause déjeuner et prière</i> |
| Sous-composante 1.2 : appui aux opérations de déminage et de collecte des armes illicites | |
| 14h30-14h50 | - Présentation du PNUD |
| 14h50-15h10 | - Présentation de Handicap International |
| 15h10-15h50 | - Discussions et échanges sous-composante 1.2 |
| } en collaboration avec la CNCCA | |
| 15h50-16h10 | <i>Pause-café et prière</i> |
| Composante II : appui à la réinsertion sociale et économique des jeunes | |
| Appui aux Centres de Santé Intégrés et aux migrants | |
| 16h10-16h30 | - Présentation de la Croix-Rouge française (CRF) |
| 16h30-16h50 | - Discussions et échanges |
| Orientation des jeunes et formation professionnelle | |
| 16h50-17h10 | - Présentation de Swisscontact |
| 17h10-17h30 | - Présentation du PNUD |
| 17h30-18h00 | - Discussions et échanges |
| Jeudi 16 janvier | |
| Travaux à haute intensité de main d'œuvre | |
| 09h00-09h20 | - Présentation du PNUD |
| 09h20-09h40 | - Présentation de Karkara |
| 09h40-10h10 | - Discussions et échanges |

| | |
|---|--|
| 10h10-10h30 | <i>Pause-café</i> |
| 10h30-10h50 10h50-11h50 11h50-13h00 | Activités génératrices de revenus - Présentation de Karkara - Présentations d'ONAT, TAKKAYT, SADAD, GAGE, AHAROG et ASSISSIGRI - Discussions et échanges |
| 13h00-14h30 | <i>Pause déjeuner et prière</i> |
| | Composante III : appui institutionnel – initiatives de paix |
| 14h30-14h50 14h50-15h10 15h10-16h00 | - Appui institutionnel - Initiatives de paix - Discussions et échanges Présentation du PNUD |
| 16h00-16h20 | <i>Pause-café et prière</i> |
| 16h20-17h30 | - Recommandations du Comité de Suivi et d'Evaluation et perspectives |
| 17h30 | Clôture du comité |

ANNEXE 3 : Communiqué final

**RAPPORT DE LA 3^{ème} REUNION DU COMITE DE SUIVI ET D’EVALUATION (CSE) DU PROGRAMME
D’APPUI A LA SECURITE ET A LA STABILISATION DANS LE NORD DU NIGER, INSTRUMENT DE
STABILITE COURT TERME-NIGER
AGADEZ LES 15 & 16 JANVIER 2014**

I. INTRODUCTION

Les 15 et 16 janvier 2014, s'est tenue dans la salle de réunion du Gouvernorat d'Agadez, la troisième réunion du Comité de Suivi et Evaluation (CSE) de la mise en œuvre de l'Instrument de Stabilité-Court terme-Niger. Un cadre prévu par la Convention de contribution signée entre la Délégation de l'Union Européenne et le PNUD le 11 mai 2012. Le Comité a été institué le 28 juin 2012, par arrêté du Secrétaire Général de la HACP.

Les deux premières réunions du Comité de suivi et d'évaluation se sont tenues à Agadez en octobre 2012 et en avril 2013.

Comme les précédentes rencontres, la troisième regroupe, les structures de l'Etat notamment, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), le CNCCAI, les Gouvernorats d'Agadez de Tahoua et de Tillabéri ; les Conseils régionaux d'Agadez de Tahoua et de Tillabéri, les services techniques régionaux de la Région d'Agadez, les communes de la région d'Agadez bénéficiaires des actions ; les partenaires techniques et financiers notamment l'Union Européenne (UE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

II. LE DEROULEMENT DE LA REUNION

La cérémonie d'ouverture

Elle a été présidée par le Secrétaire Général du Gouvernorat de la Région d'Agadez¹, Monsieur Zourkaleini Alzouma Maiga en présence du Président du Conseil Régional de Tillabéri, du Secrétaire Général du Conseil Régional d'Agadez (PCR Agadez), Monsieur Adou Abdoulssalam, du Secrétaire Général de la HACP, Monsieur Ibrahim Boukari Abdou, du Représentant du Président de la Commission Nationale de Collecte des Armes Illicites (CNCCAI), du Secrétaire Général de la Région de Tillabéri et du Représentant du Gouvernorat de la Région de Tahoua . Il faut également noter la participation des Maires des communes de la Région d'Agadez ou leur Représentant aux travaux du Comité de Suivi, des services techniques régionaux et des ONG partenaires du programme. Sont également présents à la réunion, les représentants de l'Union Européenne (UE) et du PNUD,

Une présence qui traduit l'intérêt accordé à l'Instrument de stabilité par l'ensemble des acteurs. Un outil au service de la paix, de la sécurité et du développement du Niger, particulièrement dans les zones affectées ou en proie à des menaces multiples depuis plusieurs années.

Plusieurs interventions ont marqué l'ouverture officielle des travaux. Ce fut d'abord **le Maire de la Commune Urbaine d'Agadez, Monsieur Rhissa Feltou**, qui après avoir souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants à la rencontre, a saisi l'occasion pour une fois encore remercier les partenaires pour leur implication directe dans la réalisation des nobles objectifs durables de consolidation de la paix et de renforcement de la stabilité dans la région Nord du Niger.

Le Secrétaire du Conseil régional d'Agadez, Adou Abdoussalam dans son intervention a salué la tenue de la présente réunion qui marque le parachèvement de la première expérience de l'Instrument de stabilité. Il a reconnu la pertinence des actions mise en œuvre et leur apport significatif au développement socioéconomique de la région.

Le Représentant de l'Union Européenne, Eric Ponsard après avoir salué les différents acteurs pour leur engagement toujours renouvelé depuis le démarrage du programme a évoqué le léger retard connu qui n'a eu aucune incidence sur l'exécution du programme. Il a poursuivi en indiquant que tous les enseignements qui seront tirés de cette mise en œuvre rendront pertinentes les futures actions.

La Représentante Adjoint du PNUD au Niger, Madame Martine Therer, s'est réjoui de participer à la rencontre parce qu'ayant eu l'opportunité de visiter quelques réalisations et apprécier leur importance dans la région. Elle a indiqué que la priorité de son institution est de continuer dans la même dynamique.

Le Secrétaire Général de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), Monsieur Ibrahim Boukary Abdou, après avoir transmis les encouragements et les salutations du Président de la HACP empêché, il a fait la genèse et situer le contexte du programme. Il a ensuite fait le point des progrès réalisés par composante du programme, relevé les difficultés rencontrées et les leçons apprises dans la mise en œuvre du programme.

Dans le discours prononcé à l'ouverture de la 3^{ème} réunion du CSE IdS-CT, **le Secrétaire Général du Gouvernorat d'Agadez, Monsieur Zourkaleini Maiga** a d'abord remercié les participants qui ont répondu à la 3^{ème} réunion du Comité de Suivi et d'Evaluation du programme d'appui à la sécurité et à la stabilisation dans la zone Nord. Il a poursuivi en indiquant que le développement social et économique de la région repose sur la paix et la quiétude sociale. La sécurité et la paix sont donc l'affaire de tous les acteurs, notamment des responsables des collectivités territoriales. C'est pourquoi, la sécurité et la stabilité au Nord, particulièrement dans la région d'Agadez sont les priorités parmi les priorités.

Il a poursuivi en indiquant que la troisième réunion va permettre de passer en revue l'ensemble du programme, parce qu'il sera fait le point sur l'exécution de l'IdS. Il nous faut suivre avec grande attention les présentations et surtout faire le point de la situation sans complaisance. Avant de déclarer ouverts les travaux de la 3^{ème} réunion du Comité de Suivi et d'Evaluation, le Secrétaire Général a indiqué que l'IdS au-delà de sa terminologie constitue un véritable vecteur de stabilité pour lequel, il faut saluer l'implication de l'Union Européenne, du Royaume du Danemark, du PNUD, de la HACP, des communes et de tous les autres acteurs.

LE Déroulement des travaux de la 3^{ème} réunion du Comité de Suivi et d'évaluation de l'IdS-CT

Plusieurs présentations ont été faites par le PNUD, le CNCCAI, Handicap International, la Croix rouge Française, SWISS Contact, les ONG Karkara, ONAT, SADAD, GAGE, AHAROG et ASSIGRI sur les différentes composantes du programme, Il est a noté l'absence de l'ONG TAKKAYT.

Au niveau de la Composante I sur la Sécurité des personnes et des biens, il a été question de la Police Municipale et de l'Appui aux opérations de déminages et de collecte des armes illégitimes.

La Composante II relative la réinsertion sociale et économique des jeunes *a fait cas de* l'appui aux centres de santé intégrés et aux migrants, de l'orientation des jeunes et de la formation professionnelle, des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et des activités génératrices de revenu (AGR).

La composante III est structurée autour de l'Appui institutionnel et des initiatives de paix

III. LES ECHANGES ET DISCUSSIONS

Pour la composante I, il a été beaucoup question du statut de la Police municipale, de la prise en charge des policiers municipaux et des renforcements des capacités. S'agissant des opérations de déminage, les discussions se sont plus penchées sur la nécessité d'étendre les interventions au niveau du reste de l'Aïr et du Kowar.

Au niveau de la Composante II, il a été évoqué la consolidation des acquis et surtout les questions relatives à l'accompagnement des jeunes après la mise en œuvre des projets. Dans le cas des AGR, la possibilité d'utilisation des institutions de la microfinance a été évoquée afin de sécuriser les fonds. De même, les aspects de synergie dans les actions sont ressortis pour une meilleure efficacité et efficience dans le travail.

La Composante III sur les appuis institutionnels et les initiatives de paix a fait l'objet d'une présentation par le PNUD.

Enfin, à titre d'information les représentants de l'Union Européenne et du PNUD ont présenté les programmes de coopération future.

IV LES RECOMMANDATIONS DE LA 3^{ème} REUNION DU COMITE DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'IDS-CT, Niger

- **Au Gouvernement et aux partenaires**
 - Accélérer l'adoption de la loi relative au statut particulier de la police municipale.
 - Inaugurer le monument de la Paix d'Agadez le 24 avril 2014, date de la journée nationale de la Concorde.
 - Evaluer le présent programme afin de tirer les leçons.

- **Aux Communes**
 - Prévoir dans les budgets un fonds de suivi et d'évaluation

- **A tous les acteurs de la mise en œuvre du programme IDS-CT**
 - Créer les conditions d'une synergie pour une meilleure atteinte des objectifs
 - Poursuivre et consolider les acquis au niveau de l'IDS II.

- Renforcer les différentes activités, qui sont de l'ordre du court terme par des moyens de subsistance à moyen et long terme
- Mettre en place et internaliser les outils standardisés de suivi et d'évaluation

V. LES MOTIONS DE REMERCIEMENTS

Les participants à la 3^{ème} réunion du Comité de Suivi et d'évaluation du Programme d'Appui à la Sécurité et à la Stabilisation dans le Nord du Niger Instrument de Stabilité Court Terme (Ids-CT), tenue à Agadez les 15 et 16 janvier 2014, remercient très sincèrement **les Autorités régionales et la Population d'Agadez** pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont ils ont fait l'objet tout au long de leur séjour

Fait à Agadez, le 16 janvier 2014

Les participants à la 3^{ème} Réunion du CSE de l'IdS-CT, Niger

ANNEXE 4 : liste de présence

LISTE DE PRESENCE A L'ATELIER DE LA 3^{ème} REUNION DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DE L'IDS :

AGADECZ DU 15/AU 16 JANVIER 2014

| N° | Nom et prénom | Titre | Provenance | Contacts | Signatures |
|----|-----------------------|----------------------------------|------------------------|-------------|------------|
| | HASSIMI SIDI | Directeur (HACP) | Niamey | 91 14 53 73 | |
| 02 | Nouri Kanta | DRP/AF Idc / Adjoint | Agadez | 96 87 92 30 | |
| 03 | Yahaya Adie | Directeur Programatif | Niamey | 96 87 37 83 | |
| 04 | Mr GHABRIEL MOHAMMED | Maire Ingall | Ingall | 92 00 69 07 | |
| 05 | ANOUFA BENAMIN | Spécialiste | PNUD | 91 20 83 80 | |
| 06 | Monssa Elhadji Louali | Spécialiste Prévention Crisis | PNUD | 91 20 83 79 | |
| 07 | Salvator Nouruzi ZQ | CTP | PNUD | 91 20 83 81 | |
| 08 | Abdou Saloum HADJWAN | Secrétaire Général | Comité Régional | 98 35 36 36 | |
| 09 | MARTINE THERER | REP. RESIDENT ADJOINT | PNUD | 91 20 83 03 | |
| 10 | IBRAHIM BOUKARY ABDOU | SG/HACI | NIAMEY | 96 96 62 73 | |
| 11 | Erik PONSARD | Chargé de programme | " | 97 43 34 26 | |
| 12 | JISA Seydon | Conseiller technique | Commissariat Tahoua | 96 89 29 51 | |
| 13 | Adamou Halidou | SG Régim Ty | Tillabéri | 96 27 02 37 | |
| 14 | Mr Adama Yaya | V.P.E.R. | Tillabéri | 96 88 19 35 | |

| | BARRÉ Amadou Cheffer SE Kankara | SE Kankara | Niaméy | (222) 20753023 | <i>Barry</i> |
|----|---------------------------------|--------------------|---------------|-------------------|--------------|
| 15 | Abdou Kodri Attamel | V.P.C.R./TA | V.P.C.R. | 96953646 | <i>Barry</i> |
| 16 | Dagouza Issa | Adjt-Taire/Fachi | Fachi | 91841880 | <i>Barry</i> |
| 17 | Dogo Tari | Adjoint au Maire | Darlan | 96998181 | <i>Barry</i> |
| 18 | Agalher Mohamed | Coordonateur (NAT) | Agalher | 96984629-90877532 | <i>Barry</i> |
| 19 | Allaman Fouzeini | Exped CNCURT | Exped | 96492453 | <i>Barry</i> |
| 20 | Aerden Mohamed | ONG SAPAD | President | 98255028 | <i>Barry</i> |
| 21 | Hamza Ichimogo | IDE-UI/AZ | AI | 96600175 | <i>Barry</i> |
| 22 | Alhassane Mohamed | ONG SADAD | comptable | 94100829 | <i>Barry</i> |
| 23 | KEKI GABSA | AT IDS II | HACP (NIANEY) | 96-4679-70 | <i>Barry</i> |
| 24 | Jacques HERVÉ | AI IDS II | HACP | 91-36-46-99 | <i>Barry</i> |
| 25 | SILIMAN Ipatou | Maire CR/Timia | Timia | 91006901 | <i>Barry</i> |
| 26 | Amur Hammo | Maire Adj/Ifrouma | Ifrouma | 92255393 | <i>Barry</i> |
| 27 | Mohamed Hitamane | MAIRE | DANNET | 92460737 | <i>Barry</i> |
| 28 | R Iloou Joo | DR/Konfay. | Niaméy | 96893060 | <i>Barry</i> |
| 29 | ITALHER Iboumou | Coordonateur DNG | Tahoua | 96269109 | <i>Barry</i> |

| | | | | | |
|----|-----------------------|---------------------------------|------------|-------------------|--------------------|
| 29 | ARAB. TALAM. ABBOU | chargé de projets ONG ATADOG | TADOUA | 96-99-3061 | <i>[Signature]</i> |
| 30 | YOUSOUF Ouhp | Game | Tehio | 97647120 | <i>[Signature]</i> |
| 31 | Kadai Phamen | Chef de Projet | HI/Agadey | 90492105 | <i>[Signature]</i> |
| 32 | Echika Mohamed | Maire Adchissind | | 94253354 | <i>[Signature]</i> |
| 33 | Youssef Hamouda | ONG - Timssi | | 98525992 | <i>[Signature]</i> |
| 34 | Ahmed Ibrahim | ONG - GAGE | | 91061846 | <i>[Signature]</i> |
| 35 | SANOU Salia Tiema | CRF | Agadey | 97804532 | <i>[Signature]</i> |
| 34 | Adson Efangel | Maire Tabelot | Tabelot | 86861368 | <i>[Signature]</i> |
| 35 | RONDEAU Ceile | Swisscontact | Clp projet | 99574558 | <i>[Signature]</i> |
| 36 | IM'bacho Kolho | Conseiller représentatif | Djado | 86540804 | <i>[Signature]</i> |
| 37 | Souphis Souleis | CT/PAP | Miamey | 90.00.20.66 | <i>[Signature]</i> |
| 38 | Mamadou Michigon | conseiller | Bilma | 90003601 | <i>[Signature]</i> |
| 39 | Ahmed Emiri | Daire | DABAGA | 96989590/92166770 | <i>[Signature]</i> |
| 40 | MAHAMANE SAADOU MAIGA | coordonateur S.NCC/IA | ASADEZ | 96273692/90555534 | <i>[Signature]</i> |
| 41 | Hassan Hamani | Maire | C.U. Arlot | 96264249/94584249 | <i>[Signature]</i> |
| 42 | Oumeyri Ganda G. | UNU | CR/PGCCA | 96159271/90119272 | <i>[Signature]</i> |

| | | | | |
|-----------------------------|--|----------------------|-------------------------|--------|
| Dado Moussa OUSSANI HAMA | COORDONATEUR projet de démocratie Gouvernement / 42 | UNAT C/Gouverneur | 96479842 96 98 95 81 | M H |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Atelier de la 3^{ème} Réunion du Comité de Suivi-Evaluation de l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) du 15 au 16/01/2014
LISTE DE PRESENCE

| N° | NOMS & PRENOMS | ORGANISATIONS | TITRES | CONTACTS Tél. et email |
|-----|-------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|---|
| 1. | Salvator Nkurunziza | PNUD | CTP | Tél. 91 20 88 81 Email : salvator.nkurunziza@onufp.org |
| 2. | Yahaya Adyé | HACP | Expert mini-coordonnateur IDS | Tél. 96 87 37 83 Email : ayahaya@yahooc.f. |
| 3. | HASSIMI GIGI | HACIP | Directeur | Tél. 91 14 73 73 Email : hassimigigi@yahoo.com |
| 4. | Nanni Kanta | DRP/AT/IDE | Adjoint | Tél. 96 89 82 39 Email : nannikanta@gmail.com |
| 5. | ARAB. MALADY | ONG AHAROG T-Ahoua | chargé des projets | Tél. 96 99 30 62 Email : |
| 6. | ENPLHER ISOUHOA | ONG ASSISSIGRI T-Ahoua | Coordonnateur ONG chargé de projet | Tél. 96 26 95 08 Email : ongaac04assissigri@yahoo.com |
| 7. | Mohamed Agidan | ONG. SA DAD. | Président | Tél. 98 25 50 28 Email : ongsadad@yahoofr |
| 8. | Almassane Mohamed | ONG. SA DAD | Comptable | Tél. 94 10 08 29 Email : |
| 9. | Mahamane SAOUD MAIGA | Coordonnateur C/NCCAI/AZ | Coordonnateur | Tél. 96 27 36 92 90555534 Email : msaoud81@yahoo-fr |
| 10. | Alkari Fournier | EXPI C/NOCCI | EXPERT | Tél. 96 69 24 53 |

Atelier de la 3^{ème} Réunion du Comité de Suivi-Evaluation de l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) du 15 au 16/01/2014

| | | | | |
|-----|------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| | REKI GARBA | AT IDSII (HACP) | Experts Plani | Email : <i>far-pas@yahoo.fr</i> Tél. <i>36-46-79-70</i> Email : <i>amadou-garba.niki@hotmail.com</i> |
| 11. | REKI GARBA | AT IDS2/HACP | Experts Planification de Suivi opérationnel | Tél. <i>31-3644-99</i> Email : <i>ghov@pt.ln</i> |
| 12. | HERVÉ Jacques | AT IDSII/HACP | Coordonnateur de l'assistance technique | Tél. <i>27647120</i> Email : <i>maufuho@yahoo.fr</i> |
| 13. | youhouf Naha | Com. Tchivo | Naire | Tél. <i>99574558</i> Email : <i>ceile.rondeau@swisscontact</i> |
| 14. | RONDEAU Cecile | Swisscontact | chef projet | Tél. <i>96964391</i> Email : <i>abdon.sahon@swisscontact.niger.org</i> |
| 15. | Abdou Sahiron | Swisscontact | chef d'antenne A-Garba | Tél. <i>9618271/90119287</i> Email : <i>gandogabdeko@yahoo.com</i> |
| 16. | Choungni Garcha Gabdakoye | VNU Crise & Reliev. PNUD/GRIRCCA | VNU | Tél. <i>99-40-00-37</i> Email : <i>sidi812002@yahoo.fr</i> |
| 17. | Ibrahim Weuro Sidi Ali | HACP | Assistant Cabinet Président HACP | Tél. <i>96400175</i> Email : <i>tohemogp2002@yahoo.fr</i> |
| 18. | Hamza Tchémeg | IDS-CT/AZ | Assistant Technique | Tél. <i>90499105</i> Email : <i>allanenhadi@yahoo.fr</i> |
| 19. | Kadai Alhassan | Handicap International | chef de projet | Tél. <i>96006907</i> Email : <i>Mairedmpull@yahoo.fr</i> |
| 20. | Dr. Ghabdmane Tchamad | Maire Singal | Maire | Tél. <i>91208380</i> Email : <i>Benjamin.amauf@univp.org</i> |
| 21. | ANOUSA Benjamin | PNUD | Special reporting Com | |

Atelier de la 3^{ème} Réunion du Comité de Suivi-Evaluation de l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) du 15 au 16/01/2014

| | | | | |
|-----|---------------------|--------------------------------------|--|--|
| 22. | Monsson Eln Louali | PNUD | Spécialiste prévention et gestion des crises | Tél. 91 20 88 79 19699 2289 Email : monsson.louali@undp.org |
| 23. | Abdou Sabou HAHIDAN | Conseil Régional AT | Secrétaire Général | Tél. 98 35 36 36 Email : |
| 24. | Felton Rhissa | CUAZ | Taine | Tél. 97 60 67 32 Email : maiviegade@gmail.com |
| 25. | Martine Thérèse | PNUD | Représentant indépendant adjointe | Tél. 91 20 83 303 Email : martine.therese@undp.org |
| 26. | Zoukaleini Mapié | SG/Gouvernement Appuyé | CGR | Tél. 96 62 40 88 Email : zoukaleini.mapie@yahoofr |
| 27. | IBRAHIM BOUKARY A. | SG/HAEP | HAEP | Tél. 96 66 02 73 Email : ibrahimboukary@cydo.fr |
| 28. | ERIK PONSARD | Chargé de Programme Union européenne | Délégué U.E | Tél. 97 43 34 26 Email : ERIK.PONSARD@eeas.europa.eu |
| 29. | Jssa Seydou | Gouvernement Tchad | Comité technique | Tél. 96 89 29 57 Email : |
| 30. | Adama Baldou | SG/Région TI | SG | Tél. 96 27 02 37 Email : baldouadama@sykoo.fr |
| 31. | Adama Yaye | Comité Régional | VPCR | Tél. 96 88 19 35 - Email : |
| 32. | Abdou Kébabé Attané | VPCR/CI Conseil Rég VPCR/TA | VPCR VCR | Tél. 96 95 36 46 Email : |
| 33. | BARRE A. CHEFFON | ONG Karikara | SE Karikara | Tél. 98 91 20 75 30 23 Email : |

Atelier de la 3^{ème} Réunion du Comité de Suivi-Evaluation de l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) du 15 au 16/01/2014

| | | | | |
|-----|--|-----------------------|---|--|
| 34. | Agalhor Mohamed | ONAT | Coordonnateur | Email : <i>coord.kara@yahoo.fr</i> Tél. <i>96984629/90977532</i> Email : <i>matagadiz2000@yahoo.fr</i> |
| 35 | Adam Efangal | Commune Tablobé | Maire | Tél. <i>96961368</i> Email : <i>aefangal@yahoo.fr</i> |
| 36 | Batouri Boubakar | UN-OCHA | Responsable des travaux de terrain | Tél. <i>97869619/9484032</i> Email : <i>batorou@un.org</i> |
| 37 | Ahnade Ibrahim | GAGIE | Superviseur | Tél. <i>91061846/9758117/94639458</i> Email : <i>jokeri_2005@yahoo.fr</i> |
| 38 | Dado Moussa | ONAT | Coordonnateur Projet de Renforcement | Tél. <i>96479572 - 90097255</i> Email : <i>moussa.dado@yahoo.fr</i> |
| 39 | Amara ADIANANE | CEF | Coordinateur Jedico - Nest | Tél. <i>96210518</i> Email : <i>mednest-agadiz@cef.org</i> |
| 40 | SANOGO Sali Tiema Amadou Kello | CAF | Chief Sous-délégation Coop. - charge française | Tél. <i>97804537</i> Email : <i>hoed-agadiz@cfccoirs-zangé.fr</i> |
| 41 | Amadou Kello Amadou Kello | Commune de Dfatcha | Conseiller municipal Représentant au maire | Tél. <i>96540804</i> Email : |
| 42 | OUSSENI HIMA | GOUVERNORAT/AZ | CONS. AU GOUV. | Tél. <i>96989581</i> Email : |
| 43 | A Ilaou Issa | ONG Karkaror | Coordonnateur P4RSE | Tél. <i>96893040</i> Email : <i>ilaouage@yahoo.fr</i> |
| 44 | Dogo Taou | CR/Birkar | Adjoint au Maire | Tél. <i>96996188</i> Email : <i>gssm.agadiz@yahoo.fr</i> |

Atelier de la 3^{ème} Réunion du Comité de Suivi-Evaluation de l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) du 15 au 16/01/2014

| | | | | |
|----|--------------------|------------------------|--|---|
| 45 | Ahmed Eouini | Commune ABABA | Maire | Tél. 91616752 / 92166775 Email : 96989590 |
| 46 | Mamadou Auidouga | Commune Birkou | conseiller Représentant Nainé/Nainé | Tél. 96435904 Email 91003604 |
| 47 | Mohamed Hitamane | Commune Jannet | Maire | Tél. 94638198 Email : hitamane@yahoo.fr |
| 48 | Hassan Hamani | Commune Urbaine d'Etat | premier Maire | Tél. 96264249 / 94584249 Email : hamani.hamani@gmail.com |
| 49 | Dagouza Issa | Commune Faché | Adjoint-Maire | Tél. 91841880 Email : dagouza.issa@gmail.com |
| 50 | Issa Adawo | CNECET | Adjoint | Tél. - Email : - |
| 51 | Habibou Issa | CNECET | Adjoint Corp | Tél. - Email : - |
| 52 | Abdoulaye Zehindou | Gouvernement Tchoua | Choffeur | Tél. - Email : - |
| 53 | Aboubakar Soudon | Gouvernement Fikobé | choffeur | Tél. - Email : - |
| 54 | Moussa Natchou | Nainé/Sagala | le Maire | Tél. - Email : moussamoussa@yahoo.fr |
| 55 | Boubacar Amankou | Garde Corp Sati | Gouvernement | Tél. - Email : - |
| 56 | Ibrahima Moussa | Chauffeur ATEP | chauffeur | Tél. - Email : - |

cel. 90236248

siarey